



TERRITOIRES
d'INTÉGRATION

Fiche-action

Contrat territorial d'accueil et d'intégration (CTAI) de [insérer le nom de la collectivité]

[Modèle de fiche-action, à transmettre pour chaque action inscrite au contrat]

Fiche-action n° 2 : Accompagnement des publics dans leur inclusion sociale

Axe n° 1 : Inclusion dans la cité et liens avec la société française

Informations générales

Description de l'action :

Décrire précisément l'action en indiquant le constat qui la motive, les besoins qu'elle vise à satisfaire, ses modalités de mise en œuvre, ainsi que les effets concrets qui en sont attendus sur les parcours d'intégration des bénéficiaires.

Le CTAI a pour objectif général de favoriser l'inclusion sociale des personnes réfugiées et/ou primo-arrivantes par l'acquisition de compétences et de connaissances nécessaires à « la compréhension de leur environnement et à la participation à la vie de leur territoire ». L'accompagnement proposé concerne tous les aspects de la vie sociale incluant l'accès aux droits, le logement, l'emploi, la santé, le renforcement du lien social et de la vie citoyenne. Ces accompagnements ont pour vocation de remettre le pied à l'étrier de l'inclusion à des personnes pour beaucoup en emploi qui ont arrêté de se former. Le CTAI n'a donc pas vocation à se substituer aux formations qualifiantes existantes sur le territoire dont certaines sont portées par le CESAM mais à recréer chez ces personnes une dynamique vertueuse pour qu'ils continuent leur parcours vers un hébergement autonome, l'emploi et plus largement une vie citoyenne plus accomplie.

Objectifs visés :

- faciliter l'accès aux droits dans tous les domaines en accompagnant les personnes dans leurs démarches et en créant des liens durables avec les acteurs du droit communs et notamment l'action sociale de proximité (points d'accès aux droits CCAS-Métropole, ESCO, etc.).
- Apporter les clés de compréhension de l'environnement social, culturel et citoyen pour une autonomie durable ;
- former les personnes notamment sur les aspects linguistiques et numériques
- développer des projets
- Assurer la médiation entre les bénéficiaires et les organisations existantes sur le territoire.

Thématique(s) de l'action :

Cocher la/les thématique(s) relatives à l'action.

- ☒ Apprentissage du français
- ☒ Apprentissage du français à visée professionnelle
- ☒ Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle
- ☐ Accès au logement
- ☒ Santé / Accès à la santé
- ☒ Accès aux droits
- ☒ Accès au sport
- ☒ Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques
- ☒ Aide à la mobilité
- ☐ Aide à la parentalité / Garde d'enfants

- ☒ Appropriation des principes de la République et des usages de la société française
- ☒ Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme
- ☐ Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé
- ☒ Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs
- ☐ Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale
- ☐ Promotion et valorisation de la politique d'intégration

Calendrier prévisionnel de l'action :

Précisez ici la durée de l'action, la date de début et de fin de l'action et ses principaux jalons de déploiement.

Action continue pendant toute la durée du CTAI

Territoire de déploiement :

Précisez ici si l'action a été déployée sur l'intégralité du territoire couvert par le CTAI ou sur une partie (le cas échéant, indiquez les communes concernées).

Dijon Métropole

Porteur(s) de l'action :

Indiquer si l'action est portée par la collectivité/le CCAS ou s'il est prévu un appel projets ou un appel à manifestation d'intérêt ou si un porteur est pré-identifié.

Portage de l'action :

- ☒ Collectivité signataire du CTAI ☒ CCAS ☒ Porteur associatif ☐ Autre (précisez) :

Modalités de sélection du/des opérateur(s) en charge du déploiement de l'action :

- ☐ Appel à projets (AAP) ☐ Appel à manifestation d'intérêt (AMI) ☒ ☐ Conventionnement direct
☐ Autre (précisez) :

Commentaires : Un portage se fera de nouveau par le CESAM en lien avec les ressources de la collectivité par un conventionnement direct. Pour le CTAI 2025-2026, un appel à manifestation d'intérêt sera mis en place comme support à la stratégie à mettre en œuvre et à affiner.

Partenaire(s) mobilisés dans le cadre de l'action :

- ☒ France Travail ☒ OFII ☒ Opérateur AGIR ☒ CAF ☒ CPAM ☒ Conseil départemental ☐ Conseil régional ☐ Autre collectivité signataire d'un CTAI (le cas échéant, précisez) :
- ☐ Université ☒ Services hospitaliers/médico-sociaux ☐ Chambres consulaires
- ☒ Autre (précisez) : Points d'accès aux droits CCAS Métropole Hors Dijon, acteurs d'intégration associatifs (Adoma, Adefo, Coallia, ...), acteurs culturels et sportifs

Commentaires : La diversité et le nombre de partenaires ne permettent pas de tous les énumérer (voir bilan qualitatif plus complet).

Budget prévisionnel

Montant de la subvention demandée sur les crédits de l'action 12 du programme 104	144 000 €
Montant des reliquats disponibles au titre de l'exécution n-1 (action 12 du P104) (si renouvellement contrat)	0 €
Montant de la contribution de la collectivité	120 000 €
<i>dont financements directs</i>	0 €
<i>dont contributions estimées en nature (mise à disposition d'ETP, moyens immobiliers, autres)</i>	120 000 €
Contributions prévisionnelles des autres financeurs	0 €
<i>dont programme 103</i>	0 €
<i>dont programme 147</i>	0 €
<i>dont programme 177</i>	0 €
<i>dont autre programme budgétaire de l'État (le cas échéant, précisez)</i>	0 €
<i>dont FAMI</i>	0 €
<i>dont financements privés</i>	0 €
Coût total de l'action	266 000 €
Coût unitaire moyen par bénéficiaire	380 €

Commentaires : Si contributions en nature, précisez lesquelles. Les points d'accès aux droits CCAS Métropole sont mobilisés plus spécifiquement pour mettre en place des ateliers collectifs et des accompagnement individuels pour assurer la mise en place des démarches d'accès aux droits dans tous les domaines et des accompagnement sociaux pour prévenir les ruptures. Des travailleurs sociaux et des agents d'accompagnement administratifs seront mobilisés en référence pour chacune des résidences sociales.

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Cette partie doit être renseignée impérativement pour toute action inscrite dans un projet de CTAI. Dans ce cadre, il conviendra de renseigner tous les tableaux des indicateurs qui serviront à l'évaluation de l'action. Si nécessaire, insérez des tableaux supplémentaires avec d'autres indicateurs.

Le modèle de tableau-indicateur à reprendre est le suivant :

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur Nombre de personnes différentes accompagnées de manière conjointe ou non par le Césam et l'action sociale de proximité.	700 (150 CESAM 550 Ville et Métropole)
Intitulé indicateur : nombre de rdvs sociaux ou pour des démarches administratives	1 400

1. Indicateurs relatifs au nombre de bénéficiaires (étrangers bénéficiaires et/ou acteurs de l'intégration)

1.1. Si l'action s'adresse à des étrangers primo-arrivants

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre total d'étrangers éligibles bénéficiaires de l'action	700
dont hommes 500	
dont femmes 200	
dont moins de 25 ans 450	
dont BPI 500	
dont BPI hommes 400	
dont BPI femmes 100	
dont BPI moins de 25 ans 350	
dont BPT 50	
dont autres publics hors EPA (précisez le cas échéant la nature des publics et part des publics concernés sur la totalité de l'action)	

Commentaires :

1.2. Si l'action s'adresse à des acteurs de l'intégration

	Objectif Valeurs-cibles
Identité des acteurs de l'intégration bénéficiaire de l'action	
Nombre d'acteurs de l'intégration bénéficiaires d'une action de formation	

Commentaires :

2. Indicateurs qualitatifs (par type d'action) :

Insérez uniquement les tableaux pour la/les thématique(s) concernée(s) par l'action.

☒ Apprentissage du français (y compris à visée professionnelle)

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	90 ateliers de 2H soit 180 heures

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de participants assidus (nombre de participants dont le taux de présence aux séances de formation dispensées est égal ou supérieur à 80 % du nombre d'heures prévues dans leur parcours individuel de formation)	100
	Objectif

	Valeurs-cibles
Nombre de participants ayant progressé d'au moins un niveau du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) entre le début et la fin de la formation	
Nombre de participants ayant passé une certification à l'issue de la formation	

Commentaires : ces ateliers portés par le Césam ont vocation à redonner des éléments de base, de la confiance et l'envie de s'inscrire dans des projets proposés par Ensemble ! ou encore de s'inscrire dans des formations qualifiantes dont certaines par ailleurs sont proposés par le Césam. Ces ateliers d'apprentissage constituent donc un maillon souvent manquant pour dynamiser et orienter des personnes qui sont sur le territoire depuis plusieurs années et qui restent à des niveaux de français A2 et encore en marge de la vie de la cité. Les ateliers de conversation ont lieu chaque semaine avec des personnes de niveaux différents.

☒ **Accompagnement vers / Accès à l'emploi et à la formation professionnelle**

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Durée moyenne du parcours vers l'emploi (Exprimée en mois entre l'inscription du bénéficiaire dans le parcours et sa sortie)	

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de bénéficiaires en sortie positive à l'issue du parcours d'accompagnement vers l'emploi <i>Est considérée comme une sortie positive : une sortie en emploi quels qu'en soient la nature et le type ainsi qu'en formation pré-qualifiante / qualifiante / certifiante ou diplômante.</i>	
Nombre de bénéficiaires en formation professionnelle	
Nombre de bénéficiaires en emploi durable à l'issue du parcours <i>Un emploi durable correspond à tout contrat de plus de 6 mois quels qu'en soient la nature et le type.</i>	
Nombre de bénéficiaires en sortie positive 6 mois après leur sortie de parcours (Si ce suivi à 6 mois n'est pas réalisé, le préciser)	

Commentaires : ici encore ces ateliers constituent des ouvertures sur des métiers y compris par des visites en entreprise avec l'apprentissage d'un vocabulaire minimum à visée professionnelle. Ils constituent des tremplins pour des formations plus qualifiantes et poussées.

☐ **Accès au logement**

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de ménages accompagnés vers le logement	
Durée moyenne des parcours d'accompagnement vers le logement dispensés sur cette action	
Nombre de ménages ayant pu accéder à un logement pérenne <i>Une sortie positive est une sortie en logement pérenne (logement public ou privé, résidence sociale, foyer de jeunes travailleurs) et non en hébergement.</i>	
Part sur la totalité des participants en situation de fin de parcours	

Commentaires : L'action et les ateliers d'Ensemble ! Agissent en complémentarité de l'axe 2 du CTAI dédié spécifiquement au logement.

☒ **Accès à la santé**

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- ☒ Accompagnement dans l'accès au droit commun en matière de santé ou d'accès aux soins
- ☐ Accompagnement dans l'accès aux soins de santé mentale
- ☐ Prise en charge du psychotraumatisme
- ☐ Prise en charge du psychotraumatisme pour les personnes victimes de violences sexistes ou sexuelles
- ☐ Autres (préciser) :

Indicateur de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de consultations médicales pour des étrangers éligibles	15
Nombre moyen de consultations médicales par participants	1

Part des consultations médicales réalisées avec une prestation d'interprétariat (%)	50%
---	-----

Commentaires :

Le dispositif contribue au bon parcours de soin des personnes en lien avec l'action sociale de proximité (information et orientation). Des ateliers santé sont menés tous les mois (sauf le mois d'août). Le dispositif assure aussi des accompagnements.

☒ **Accès aux droits**

Nature de l'accompagnement : (plusieurs réponses possibles)

- ☒ Accès au droit commun (CPAM, CAF...)
- ☒ Aide administrative et juridique en droit des étrangers
- ☒ Accès aux droits pour les femmes victimes de violence
- ☐ Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation d'accompagnement consacrées aux bénéficiaires (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés	Description des outils et des méthodes
Ateliers collectifs et permanences	

Commentaires : le dispositif Ensemble ! Du Césam et l'action sociale de proximité mettent en place des ateliers collectifs et des permanences dans les résidences pour contribuer aux démarches des personnes pour faire valoir leurs droits ou encore accéder à des services.

☒ **Accès au sport**

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements sportifs auxquels les bénéficiaires ont participé	15
Intitulé indicateur : nombre de participants	100
Intitulé indicateur	

Commentaires : actions collectives pour une connaissance des ressources sportives du territoire, développer les envies de s'inscrire dans des associations notamment et permettre un ancrage durable des pratiques.

☒ Accès à la culture / aux pratiques culturelles et artistiques

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'événements culturels et artistiques auxquels les bénéficiaires ont participé	20

Commentaires : actions collectives pour une connaissance des ressources culturelles du territoire, développer les envies de pratiques et permettre un ancrage durable des pratiques culturelles.

☒ Aide à la mobilité

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- ☒ Formations générales à la mobilité (connaissance du territoire, utilisation des transports collectifs, utilisation de moyens de transports alternatifs, mobilité partagée)
- ☒ Formations spécifiques au code de la route
- ☒ Apprentissage du vocabulaire du code de la route et/ou de la conduite
- ☒ Accompagnement vers des solutions de mobilité alternatives à la conduite automobile
- ☐ Formations spécifiques à la conduite automobile
- ☐ Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le code de la route	
Nombre de personnes accompagnées dans un parcours de formation à la mobilité ayant obtenu le permis de conduire	

Commentaires : Ensemble ! propose des ateliers hebdomadaires « code de la route » ainsi que des ateliers hebdomadaires « mobilité » qui abordent une multitude de thèmes, notamment en partenariat avec Bécane à Jules, afin de promouvoir une mobilité alternative (vélo).

☐ **Aide à la parentalité / Garde d'enfants**

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinent.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de places en crèche / halte-garderie	
Nombre d'ateliers de sensibilisation	

Commentaires :

☒ **Appropriation des principes de la République et des usages de la société française**

Thématique(s) de l'action : (plusieurs réponses possibles)

- ☒ Laïcité
- ☒ Égalité femmes-hommes
- ☒ Citoyenneté
- ☐ Parentalité
- ☒ Liens avec la société d'accueil (parrainage, mentorat...)
- ☐ Autres (préciser) :

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation ou d'accompagnement dispensées (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation ou un accompagnement de 10 heures dispensé à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	10 ateliers de 2H soit 204
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations ou d'accompagnement dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

Outils et méthodes utilisés pour l'appropriation des principes de la République et les usages de la société française	Description des outils et des méthodes
	Ateliers, mise en place d'actions

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre de binômes constitués (parrainage, mentorat)	

Commentaires : Au-delà des ateliers « Histoire et citoyenneté » animés par les étudiants de Sciences Po, Ensemble ! est un réseau croissant de bénévoles, dans l'idée de 1) impliquer les bénéficiaires dans l'évolution du projet et de 2) favoriser la mixité sociale (bénévoles français et bénévoles BPI)

☒ Lutte contre la fracture numérique et l'illectronisme

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'heures de formation consacrées à la réduction de l'illectronisme (Nombre d'heures dispensées, indépendamment du nombre de bénéficiaires. Pour une formation de 10 heures dispensée à 20 bénéficiaires, compter 10 heures et non 10x20=200 heures)	30 ateliers de 2H soit 60 heures
Coût horaire unitaire (= coût total de l'action/nombre d'heures de formations dispensées/nombre total de bénéficiaires)	

		Objectif <i>Valeurs-cibles</i>
Nombre d'outils (tablette, etc.) mis à disposition individuellement des étrangers éligibles		

Commentaires :

☐ Accompagnement global / Parcours d'intégration renforcé

Indicateurs de suivi de l'action

Insérer les tableaux-indicateurs relatifs aux différentes thématiques d'intervention du projet d'accompagnement comprenant différentes dimensions (par exemple : apprentissage du français, accompagnement vers l'emploi, etc.). Indiquer en quoi cette action est complémentaire aux missions d'accompagnement de l'opérateur AGIR.

Commentaires :

☐ Actions en direction des acteurs / Professionnalisation des acteurs

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez d'autres indicateurs si pertinents.

	Objectif Valeurs-cibles
Nombre d'ateliers tenus et nombre d'heures de formation dispensées aux acteurs de l'intégration	
	Description des outils
Outils créés et/ou mis à disposition des professionnels	

Commentaires :

☐ Ingénierie / Coordination du contrat et gouvernance locale

Indicateurs de suivi de l'action

Ajoutez tout indicateur pertinent.

Un coordonnateur du CTAI est-il recruté (ou le sera) ? Si oui, joignez la fiche de poste et précisez :

- la part d'ETPT mobilisée ;
- s'il s'agit d'un recrutement ou d'un agent déjà en poste dont les missions ont évolué ;
- ses missions principales et les actions conduites dans ce cadre.

	Objectif Valeur-cible
Intitulé indicateur	
Intitulé indicateur	